

A un point de vue spécial, le Canada occupe une position très avantageuse. Ici l'antagonisme des classes est inconnu et les relations entre le travail et le capital sont plus harmonieuses et plus bienfaitantes que dans toute autre partie de l'univers. La proximité d'un pays où les questions sociales causent souvent des cauchemars ne semble pas avoir affecté le moins du monde le caractère paisible de nos classes laborieuses. Ainsi, de toutes les manières, l'admirable progrès matériel du Canada et la magnifique évolution nationale qui a réalisé le rêve de son peuple ont mérité à notre pays le titre de nation qui lui a été décerné avec tant de raison par le premier ministre.

Si nous examinons les causes qui ont produit cet état de choses, nous les trouvons divisées en un grand nombre de catégories diverses. Comme je l'ai dit, nos adversaires ont tenté d'expliquer à leur manière ce changement soudain et merveilleux. Pour eux la Providence, qui les a traités comme une marâtre et est revenue en 1896 à des sentiments de tendresse maternelle, les lois économiques et l'esprit d'initiative de notre population sont les sources d'où découlent, disent-ils, ce merveilleux phénomène. Ce méchant gouvernement libéral a eu bien soin de ne rien faire pour aider au pays. Il est étonnant qu'il ne l'accuse pas d'avoir enrayé le mouvement.

Grâce à Dieu, monsieur l'Orateur, nous n'oublions pas que nous devons au Très-Haut la fertilité du sol. Nos ressources nationales, dont le développement crée notre richesse, notre climat, rigoureux mais sain, tels sont les aimants qui nous attirent la meilleure immigration possible. Loin de nous l'idée de vouloir déprécier la participation active et efficace de notre population honnête, laborieuse et progressive à la grande œuvre de la prospérité canadienne. Mais il serait tout aussi puéril de soutenir que l'application de lois économiques aux conditions du travail et aux éléments naturels qui se trouvent dans le pays doit rester stérile. Contrairement à l'opposition nous prétendons que la coopération de ces éléments est réduite au minimum sous l'influence d'un Gouvernement indigne de sa mission. Et ceci nous apporte la réponse à la question suivante:

En quoi consiste l'exercice du pouvoir dans un pays comme le nôtre? Laquelle des deux idées suivantes devrait prévaloir dans l'administration du Gouvernement? Est-ce l'idée césarienne d'un Etat-Providence absorbant toute la vie nationale et se constituant le conservateur et le régulateur de toutes les énergies individuelles qu'il paralyse par sa protection excessive? Ou est-ce la doctrine de l'école libre—sans entrave ni intervention—qui attribue à l'Etat un rôle purement passif, sous le spécieux prétexte que les rouages économiques

M. RIVET.

et sociaux devraient être complètement abandonnés à eux-mêmes, afin de produire le maximum d'énergie et de richesse? Ni l'une ni l'autre de ces deux théories extrêmes ne devraient servir de base à l'action gouvernementale, et c'est à égale distance de l'une et de l'autre que la véritable fonction d'un état démocratique devrait se trouver. Lord Macauley a pris sur lui de définir ce rôle d'une façon précise dans l'un de ses admirables discours sur la réforme électorale. Lord Macauley dit:

La mission d'un gouvernement n'est pas précisément de rendre le peuple riche mais de le protéger dans ses efforts pour devenir riche; et un gouvernement qui entreprend plus que cela est—précisément le gouvernement qui selon toute probabilité accomplira le moins. Le gouvernement ne fait pas vivre le peuple et il ne peut le faire vivre. Nous n'avons pas de pouvoirs miraculeux; nous n'avons pas la baguette du législateur hébreu.—Nous ne pouvons faire tomber la manne du ciel pour en nourrir la foule. Nous ne pouvons frapper le roc et en faire jaillir l'eau pour la désaltérer. Nous ne pouvons lui donner que la liberté d'exercer son industrie le mieux possible, et la sécurité en ce qui concerne les fruits de son industrie. Il est de notre devoir de lui procurer ces avantages au plus bas prix possible.

Il découle de cette définition que si le Gouvernement n'a ni qualité ni mission pour être le père nourricier du peuple, il ne doit pas non plus se cantonner strictement dans son rôle de gardien de la sécurité de l'ordre et de la justice. Tout en respectant le domaine où s'exerce le plus avantageusement l'initiative privée, l'Etat, en justice pour lui-même et pour le peuple qu'il gouverne, doit seconder de tout son pouvoir les efforts collectifs de la société et la diriger dans la voie qui lui est tracée par son tempérament ses aptitudes et sa mission.

Or, nous avons toujours soutenu et nous prétendons encore que le Gouvernement a fidèlement rempli sa mission, et parce qu'il connaissait mieux que ses prédécesseurs son propre rôle, il a puissamment contribué à donner au pays ce merveilleux essor qui l'a placé à une si forte altitude dans la région économique. En nous défiant de prouver cette assertion, nos adversaires oublient qu'il est souvent impossible de signaler les résultats découlant immédiatement de telle mesure en particulier, mais qu'il est toujours facile d'estimer ou d'analyser dans son ensemble l'œuvre d'un ministère ou d'une majorité parlementaire et d'apprécier son influence sur la vie du pays. Il serait inutile de se livrer à cette analyse ou de formuler ici l'appréciation de l'œuvre du ministère; seulement, en présence des efforts récemment tentés pour dépouiller le Gouvernement du mérite qui lui revient à cet égard, on me pardonnera bien si je présente une courte observation à ce sujet